



Chargé(e) de développement en œnotourisme



La force des MFR : la pédagogie de l'alternance

La formation par alternance permet d'acquérir des compétences professionnelles, réelles et directement utilisables dans une entreprise du milieu viti-vinicole.

L'apprenant, totalement intégré dans une entreprise, occupe une place de choix dans la stratégie de l'entreprise. Ce qui fait de cette année, une vraie expérience professionnelle.





Objectifs

Cette formation permet d'acquérir des compétences techniques dans le tourisme et le vin, pour développer l'offre œnotouristique en lien avec le territoire.

Les objectifs sont :

- ◆ Manager un projet œnotouristique (définir, initier, et conduire des actions de développement)
- ◆ Communiquer une démarche de promotion grâce aux outils numériques
- ◆ Commercialiser les produits de l'entreprise
- ◆ Développer des compétences humaines, la prise de responsabilités, et l'autonomie au poste
- ◆ Initier des rencontres pour enrichir son réseau professionnel

Débouchés professionnels

- ◆ Responsable du développement de l'œnotourisme
 - ◇ Châteaux, Domaines Viticoles, Groupements de producteurs
 - ◇ Offices de tourisme, Syndicats viticoles,
 - ◇ Tours opérateurs, organisateurs de voyages
- ◆ Chargé de promotion en tourisme viti-vinicoles
- ◆ Technico-commercial (événementiel autour des vins et spiritueux)

Validation

Le titre de « Chargé(e) de développement en œnotourisme » est enregistré au Répertoire National de Certification Professionnelle (<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/>).

La formation permet de valider un Niveau III.

(équivalent à un bac+2.)





Formation

Cette formation s'adresse aux titulaires d'un bac ou équivalent et justifiant d'une expérience professionnelle dans les secteurs du vin, commerce, tourisme, communication...

La formation est aussi ouverte aux personnes en reconversion professionnelle.

Le diplôme se prépare sur 1 an.

75 % du temps de formation se passe en milieu professionnel.

Programme

Les périodes en centre de formation permettent d'avoir des temps d'individualisation et d'accompagnement réguliers en fonction de son projet professionnel.

Les cours permettent de travailler les thèmes suivants :

- ◆ Management de projet (diagnostic de territoire, stratégie de l'entreprise, gestion économique de projet)
- ◆ Viticulture - Œnologie (étapes de production du vin, animation d'une dégustation en français et anglais)
- ◆ Gestion de la communication
- ◆ Accompagnement à la commercialisation des vins

Mobilité européenne :

Un voyage d'étude est organisé, construit autour d'un programme œnotouristique d'une semaine, pour découvrir une région viticole à fort potentiel touristique.



○ Informations pratiques

En apprentissage :

Formation prise en charge par le Conseil Régional
Carte d'apprenti avec ses avantages (cinéma, transports...)
Aides régionales au transport, hébergement et restauration
Rémunération selon barème en vigueur

En contrat de professionnalisation :

Financement par l'OPCA de l'entreprise,
Rémunération selon barème

Accompagnement :

Dans la recherche d'entreprise d'accueil.
En entreprise, encadré par un tuteur professionnel
Sur l'ensemble du cursus, suivi par un tuteur pédagogique.
Présence d'une référente handicap dans l'établissement.



Pour les autres statuts :

Tarifs / Rémunération en fonction de la situation actuelle de l'apprenant et de l'entreprise d'accueil

○ Et après ...

Insertion professionnelle
Possibilité de poursuivre les études



MFR de Vayres

BP4—Lagron
RN 89 Sortie 8
33870 Vayres

05 57 74 85 30
contact@mfr-vayres.fr
www.mfr-vayres.fr



Conception / impression : MFR de Vayres

Renseignements

Murielle HEYRAUD
m.heyraud@mfr-vayres.fr
05 57 74 85 30

Inscription dès le mois de janvier suivi d'un entretien de motivation